

9^e audience du Conseil constitutionnel en région : déplacement à Douai le 15 novembre 2023



Les déplacements du Conseil constitutionnel en région depuis 2019

Après s'être déplacé à Metz, Nantes et Pau en 2019, à Lyon en 2020, à Bourges en 2021, à Marseille et Montpellier en 2022, et à Bordeaux en février 2023, le Conseil constitutionnel a siégé une nouvelle fois hors de ses murs mercredi 15 novembre 2023, dans les locaux de la Cour administrative d'appel de Douai*.

Il y a tenu son audience publique sur les questions prioritaires de constitutionnalité n° 2023-1069/1070 et n° 2023-1071.

Cette 9^e audience publique *hors les murs* répondait à la volonté du président Laurent Fabius de faire mieux connaître le Conseil et ces "*questions citoyennes*" que sont les questions prioritaires de constitutionnalité.

Vendredi 24 novembre le président du Conseil constitutionnel est retourné à Douai à l'université d'Artois où il a été accueilli par Fanny Vasseur-Lambry, doyenne de la faculté. Laurent Fabius y a commenté les décisions prises par le Conseil concernant les QPC examinées la semaine précédente dans la ville et rendues publiques le matin même.

Cette analyse a été suivie par un échange avec les étudiants.



Cour administrative d'appel de Douai
(Hôtel d'Aoust)